

General Policy for the Internal Information System and Whistleblowing Channel (EN)

1. Introduction

At Soler & Palau Ventilation Group, we are committed to integrity, ethics, and transparency in all our operations and activities. We recognize the importance of maintaining a safe and ethical working environment for all our employees, customers, suppliers, and other stakeholders. In order to promote these values and ensure an effective mechanism for reporting irregularities, we have implemented an Internal Information System which integrates all the whistleblowing channels in a unique Internal Information System, ensuring that the reception and management of all the communications about potential infractions, are in compliance with the requirements of the EU Directive 2019/1937.

2. Objectives

The objectives of the Internal Information System and Whistleblower Channel at Soler & Palau Ventilation Group are as follows:

- a. Foster a culture of integrity and ethics throughout the organization.
- b. Provide employees and other stakeholders with a secure and confidential means to report inappropriate activities or irregularities.
- c. Identify and promptly address any conduct contrary to our policies and values.
- d. Protect and defend whistleblowers from retaliation or adverse actions as a result of their good-faith reporting.

3. General Principles

The following principles will guide the operation and functioning of the Internal Information System and Whistleblower Channel:

- a. Confidentiality : All reports will be treated confidentially and disclosed only to individuals necessary for the investigation and resolution of the matter. Whistleblowers' anonymity will be maintained upon request, to the extent permitted by law.
- b. Whistleblower Protection : Soler & Palau Ventilation Group is committed to protecting whistleblowers from retaliation or any adverse action as a result of their good-faith reporting. Retaliation in any form will not be tolerated.
- c. Impartial and Adequate Investigation : All reports will be investigated impartially and adequately by a designated team. Investigations will be conducted fairly and without prejudice.
- d. Presumption of innocence and right of defence of the affected parties
- e. Zero Tolerance for Retaliation : Any employee found to be retaliating against a whistleblower will face disciplinary action, including possible termination of employment.

f. Clear and Accessible Communication: Soler & Palau Ventilation Group will provide clear and accessible information about the Whistleblower Channel, including how to make a report and what to expect after making a report.

4. Reporting Procedure

Whistleblowers can submit reports of irregularities from the platform :

[Whistleblowing Channel – S&P \(solerpalau.com\)](#)

5. Responsibilities

All employees and stakeholders have a responsibility to comply with this policy and fully cooperate in any investigations related to reports of irregularities.

6. Disclosure of Findings

Following the investigation, Soler & Palau Ventilation Group will take appropriate actions to address the irregularity and, where applicable, will inform stakeholders of the actions taken to resolve the matter.

7. Review and Update

This policy will be reviewed and updated periodically to ensure its effectiveness and compliance with applicable laws and regulations.

At Soler & Palau Ventilation Group, we are committed to promoting integrity and ethics in all our operations. Through our Internal Information System and Whistleblower Channel, we aim to maintain a safe, transparent, and ethical working environment for all.

Dispositif de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte (FR)**1. Introduction**

Chez Soler & Palau Ventilation Group, nous sommes attachés à l'intégrité, à l'éthique et à la transparence dans toutes nos opérations et activités. Nous reconnaissons l'importance de maintenir un environnement de travail sûr et éthique pour nos employés, clients, fournisseurs et autres parties prenantes.

Afin de promouvoir ces valeurs et d'assurer un mécanisme efficace de signalement des irrégularités, nous avons mis en place un système qui intègre tous les canaux d'alerte dans un système d'information interne unique, garantissant que la réception et la gestion de toutes les communications concernant des infractions potentielles, conformément aux exigences de la directive européenne 2019/1937.

2. Objectifs

Les objectifs du Système d'Information Interne et du Canal d'Alerte du Groupe Soler & Palau Ventilation sont les suivants :

- a. Favoriser une culture d'intégrité et d'éthique dans toute l'organisation.
- b. Fournir aux employés et aux autres parties prenantes un moyen sécurisé et confidentiel de signaler des activités inappropriées ou des irrégularités.
- c. Identifier et traiter rapidement toute conduite contraire à nos politiques et valeurs.
- d. Protéger et défendre les lanceurs d'alerte contre les représailles ou les actions indésirables résultant de leurs signalements de bonne foi.

3. Principes généraux

Les principes suivants guideront le fonctionnement du système d'information interne et du canal de dénonciation :

- a. Confidentialité : Tous les rapports seront traités de manière confidentielle et divulgués uniquement aux personnes nécessaires à l'enquête et à la résolution de l'affaire. L'anonymat des lanceurs d'alerte sera maintenu sur demande, dans la mesure permise par la loi.
- b. Protection des lanceurs d'alerte : Soler & Palau Ventilation Group s'engage à protéger les lanceurs d'alerte contre les représailles ou toute action indésirable résultant de leur signalement de bonne foi. Aucune forme de représailles ne sera tolérée.
- c. Enquête impartiale et adéquate : tous les rapports feront l'objet d'une enquête impartiale et adéquate par une équipe désignée. Les enquêtes seront menées de manière équitable et sans préjudice.
- d. Présomption d'innocence et droit de la défense des personnes concernées
- e. Tolérance zéro à l'égard des représailles : tout employé qui exerce des représailles contre un lanceur d'alerte fera l'objet de mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement.

- f. **Communication claire et accessible :** Soler & Palau Ventilation Group fournira des informations claires et accessibles sur le canal de dénonciation, y compris comment faire un rapport et à quoi s'attendre après avoir fait un rapport.

4. Procédure de déclaration

Les lanceurs d'alerte peuvent signaler des irrégularités à partir de la plateforme [Whistleblowing Channel – S&P \(solerpalau.com\)](#)

5. Responsabilités

Tous les employés et parties prenantes ont la responsabilité de se conformer à cette politique et de coopérer pleinement à toute enquête liée aux rapports d'irrégularités.

6. Divulgation des conclusions

À la suite de l'enquête, Soler & Palau Ventilation Group prendra les mesures appropriées pour remédier à l'irrégularité et, le cas échéant, informera les parties prenantes des mesures prises pour résoudre le problème.

7. Examen et mise à jour

Cette politique sera revue et mise à jour périodiquement pour garantir son efficacité et sa conformité aux lois et réglementations applicables.

Chez Soler & Palau Ventilation Group, nous nous engageons à promouvoir l'intégrité et l'éthique dans toutes nos opérations. Grâce à notre système d'information interne et à notre canal de recueil des alertes, nous visons à maintenir un environnement de travail sûr, transparent et éthique pour tous.